

Cheminer Ensemble

N°48 – Mai 2026

Editorial

Notre-Dame de Fatima : Reine de la paix dans un monde troublé

Au cœur de l'année 1917, alors que l'Europe était à feu et à sang, une lumière céleste a percé les nuages de la guerre à Cova da Iria. La Vierge Marie est apparue à Lucie, Jacinta et Francisco, non avec des mots de vengeance, mais avec un appel urgent et maternel : « *Priez le chapelet tous les jours pour obtenir la paix pour le monde et la fin de la guerre* ».

En se nommant Notre-Dame du Rosaire, elle indique que la paix n'est pas seulement le résultat de traités diplomatiques, mais le fruit d'une conversion intérieure et d'une prière persévérante. Fatima est devenue le lieu où le ciel a touché la terre pour offrir une feuille de route vers la réconciliation : la prière, la pénitence, et la dévotion à son Cœur Immaculé.

« *Si l'on fait ce que je vous dis, beaucoup d'âmes seront sauvées et on aura la paix* », a-t-elle promis.

Marie, Reine de la Paix, nous rappelle que la véritable paix est la tranquillité de l'ordre, née de la justice et de l'amour. Elle nous supplie de cesser d'offenser Dieu et d'embrasser une vie de grâce, promettant que, malgré les tumultes et les persécutions, « *À la fin, mon Cœur Immaculé triomphera* ».

En ces temps de nouveaux conflits, Notre-Dame de Fatima demeure une mère qui ne nous abandonne jamais. Elle nous invite à déposer nos fardeaux et à être des instruments de concorde. Elle est le refuge de ceux qui cherchent la paix des armes, mais plus encore, la paix des âmes.

Le pape Jean-Paul II entretenait un lien profond avec Notre-Dame de Fatima, convaincu qu'elle avait sauvé sa vie lors de l'attentat du 13 mai 1981, jour anniversaire des apparitions. Il s'est rendu trois fois au sanctuaire (1982, 1991, 2000) et a consacré le monde et la Russie à la Vierge. La balle retirée de son corps est enchâssée dans la couronne de la Vierge à Fatima.



« *O meu Imaculado Coração triunfará* ». Maria, Rainha da Paz, nos lembra que a verdadeira paz é a tranquilidade da ordem, nascida da justiça e do amor. Ela nos implora que deixemos de ofender a Deus e que abracemos uma vida de graça, prometendo que, apesar da turbulência e da perseguição, "No fim, meu Imaculado Coração triunfará".

O papa Bento XVI refletiu sobre estas palavras: "Querida, no fim, tomar uma vez mais outra palavra-chave do «segredo» que justamente se tornou famosa: «O meu Imaculado Coração triunfará». Que significa isto? Significa que este Coração aberto a Deus, purificado pela contemplação de Deus, é mais forte que as pistolas ou outras armas de qualquer espécie. O 'fiat' de Maria, a palavra do seu Coração, mudou a história do mundo, porque introduziu neste mundo o Salvador: graças àquele «Sim», Deus pôde fazer-Se homem no nosso meio e tal permanece para sempre".

Abbé Raimundo Mendes de Freitas,
Chapelain des communautés lusophones
de Morges, St-Prex et Nyon

Sommaire

p. 01 Editorial
p. 02 Agenda
p. 03 Documents officiels

p. 06 Réflexions
p. 13 Vie de l'unité pastorale inter.
p. 16 Horaire des messes et contacts

Agenda pastoral UPI – Mai 2026

1	Ve	Morges : 24 heures d'adoration
2	Sa	Préparation à la confirmation : WE St-Esprit PPII Ventes Groupe Missionnaire après la messe à Morges
3	Di	Préparation à la confirmation : WE St-Esprit PPII AG de la paroisse de Rolle à 11h00 Cinéma de sens « Mother » à 17h00 à Aubonne Ventes Groupe Missionnaire après la messe à Morges, Longeraie, Préverenges
4	Lu	
5	Ma	
6	Me	
7	Je	AG de la paroisse de St-Prex à 19h30 / Rencontre MCR à 14h00 s.1 sous la cure à Morges
8	Ve	Adoration des enfants à Rolle 17h30-18h
9	Sa	Retraite des premières communions
10	Di	Retraite des premières communions Ventes Groupe Missionnaire après la messe à Apples 20 ans du Groupe Missions : messe à 11h00 à St-Prex suivi d'un apéritif
11	Lu	Assemblée générale de l'Association St-Vincent de Paul à 20h00 dans la salle sous la cure à Morges
12	Ma	Soirée communautaire de préparation au baptême 20h00 à Rolle
13	Me	
14	Je	<i>Ascension</i> - Rencontre de la vie montante à Aubonne à 14h30 Pèlerin'âne des familles de l'Isle à Romainmôtier
15	Ve	Pèlerin'âne des familles de l'Isle à Romainmôtier
16	Sa	Notre-Dame de Fatima à La Longeraie – Chapelet et procession à 20h00 – ouvert à tous
17	Di	Notre-Dame de Fatima à La Longeraie – Messe et procession à 10h30 / Communion solennelle à Morges
18	Lu	<i>Ressourcement spirituel des prêtres in solidum et diacre engagé</i>
19	Ma	<i>Ressourcement spirituel des prêtres in solidum et diacre engagé</i> / Conférence pastorale santé (cf. p.13)
20	Me	Recollecion décanale à Nyon à 19h30 (cf. p.4)
21	Je	
22	Ve	
23	Sa	Communions solennelles à Aubonne
24	Di	Communions solennelles à Morges, Rolle et St-Prex
25	Lu	<i>Pentecôte</i>
26	Ma	
27	Me	Séance décanale à 19h30 à Nyon
28	Je	
29	Ve	
30	Sa	Catéchèse (KT3-4): « Sur les pas de Marie » à Aubonne
31	Di	Célébration œcuménique à l'Eglise évangélique de Lonay Communions solennelles à Morges et Rolle

Pastorale sociale et de rue : Tous les jeudis (sauf fermeture estivale et à Noël) de 9h00 à 11h30, Esther et Boris, aumôniers en pastorale sociale et de rue, avec leur équipe de bénévoles vous accueille à l'Espace-Rond-Point, salle 1 sous la cure à Morges. C'est un lieu de partage et de convivialité pour faire une pause, trouver une écoute et rencontrer des personnes venues par d'autres chemins. Ouvert à tout public. « Venez tel que vous êtes dans le respect de nos différences ! »

ANNEE DE PRIERE POUR LES VOCATIONS PRESBYTERALES ET RELIGIEUSES

Nous avons la joie d'annoncer le lancement d'une **année de prière pour les vocations presbytérales et religieuses**, qui se déroulera entre la **Journée Mondiale des Vocations 2026** et celle de **2027**. Cette initiative est portée par le **Centre Romand des Vocations (CRV)**, avec le soutien des évêques de Suisse romande et de la COR.

Dans le contexte du **60^e anniversaire des décrets conciliaires Optatum Totius et Presbyterorum Ordinis**, cette année veut raviver dans nos diocèses la conscience vocationnelle et encourager la prière du Peuple de Dieu pour les vocations.

La vocation sacerdotale et la vocation religieuse sont **un don précieux pour l'Église et pour le monde**. Elles manifestent la présence du Christ Bon Pasteur et le témoignage d'une vie donnée à Dieu et au service des frères et sœurs. Sans dramatiser la situation actuelle en Europe, nous croyons pronément que **la prière fidèle des communautés chrétiennes est essentielle pour soutenir et susciter les appels du Seigneur**.

“Dans la certitude que le Seigneur ne cesse jamais d'appeler (cf. Jn 11, 28), il est nécessaire de toujours garder à l'esprit la perspective vocationnelle... Rappelons-le : il n'y a pas d'avenir sans le souci de toutes les vocations” Léon XIV

Un cycle de prière pour les vocations

Cette initiative s'inscrit dans **un cycle de plusieurs années de prière**, chacune mettant en lumière une vocation particulière dans l'Église :

- **2026–2027** : vocations presbytérales et religieuses
- **2027–2028** : vocation au mariage
- **2028–2029** : laïcs consacrés et vierges consacrées
- **2029–2030** : métiers en Église

Les propositions du CRV pour 2026–2027

Pour accompagner cette année de prière, le Centre Romand des Vocations propose plusieurs initiatives :

📺 16 vidéos

Des vidéos destinées à nourrir **la réflexion, la prière et le discernement des jeunes**. Elles seront diffusées progressivement tout au long de l'année sur les réseaux sociaux.

🙏 Une chaîne de prière

Plusieurs **communautés religieuses de Suisse romande** s'engageront chacune pendant un mois à porter une intention particulière pour les vocations.

Ces temps comprendront également **une veillée ou un temps de prière ouvert au public**.

🚶 Un pèlerinage – 1er mai 2027

Un pèlerinage aura lieu dans **le canton de Fribourg**, reliant l'**Abbaye d'Hauterive** au **sanctuaire Notre-Dame de Bourguillon**. Ce temps fort viendra **conclure cette première année de prière et ouvrir la suivante**, consacrée à la vocation au mariage.



Prière pour les vocations presbytérales et religieuses Année de prière 2026 – 2027

Seigneur Jésus qui, au cours de ton pèlerinage sur les routes de Palestine, as choisi et appelé les apôtres et leur as confié la tâche de prêcher l'Évangile, de guider les fidèles, de célébrer le culte divin, fais qu'aujourd'hui aussi, ton Église ne manque pas de nombreux prêtres saints qui annoncent à tous les fruits de ta mort et de ta résurrection.

Esprit Saint, toi qui sanctifies l'Église par la constante effusion de tes dons, insuffle dans le cœur de ceux qui sont appelés à la vie consacrée une intime et forte passion pour le Royaume, afin que, grâce à un «oui» généreux et inconditionnel, ils mettent leur existence au service de l'Évangile.

Vierge très sainte, toi qui sans hésiter t'es offerte toi-même au Tout-Puissant pour la réalisation de son dessein de salut, éveille la confiance dans le cœur des jeunes afin qu'il y ait toujours des pasteurs zélés qui guident le peuple chrétien sur la voie de la vie, et des âmes consacrées capables de témoigner par la chasteté, la pauvreté, et l'obéissance, de la présence libératrice de ton Fils ressuscité.

Amen.

Saint Jean-Paul II (1920-2005) - Le 14 septembre 2000

Troisième récollection décanale

Objet : Récollections décanales
« **Appelés ensemble à faire Église** »
(Cf. Lc 5, 1-11)

Aux
Equipes pastorales
Conseils de communautés,
Conseils de paroisses,
Conseils de gestion,
Comités et conseils pastoraux
des communautés linguistiques

Récollection décanale

« **Appelés ensemble à faire Église** »
(cf. Lc 5, 1-11)

Prédicateur : Frère Marcel Durrer, capucin de Saint-Maurice



Équipes pastorales - Conseils de communautés

Conseils de paroisse - Conseils de gestion

Comités et conseils pastoraux des communautés linguistiques

Mercredi, 20 mai 2026 à 19h30

Salle de paroisse de la Colombière, à Nyon

Chers frères et sœurs,

Il y a quelques années dans une lettre pastorale, notre évêque, Mgr Charles Morerod nous invitait à faire avec lui un saut dans la foi. Il nous préparait ainsi à accueillir la dynamique du changement qu'il avait initiée dans notre diocèse. À la suite de la synodalité et de l'année Sainte sur l'espérance, notre diocèse a entrepris une marche du renouveau dans l'Évangile à travers l'initiative : « **osons le changement** ». Ce changement, n'est autre chose que notre manière de faire Église et d'être Église à la lumière de l'Évangile et des nouvelles réalités qui nous questionnent au quotidien.

Eu égard à ce qui précède, et ce pour le bien de tous, le doyenné du décanat Saint Bernard a pris l'initiative de nous retrouver en trois rendez-vous de récollections décanales, pour prier et réfléchir sur notre manière de construire l'Église aujourd'hui.

Ces soirées seront animées par Frère Marcel DURRER, capucin de Saint-Maurice sur le thème : « **Appelés ensemble à faire Église** » (cf. Lc 5, 1-11).

Compte tenu de l'importance de ces récollections dans la vie pastorale de nos paroisses, communautés territoriales et communautés linguistiques, la présence de tous les membres des dites institutions est vivement souhaitée. Nous comptons ainsi nous nourrir spirituellement pour avoir assez à offrir à nos communautés.



Abbé Aimé MUNYAWA
Curé modérateur UPI
Nyon - Terre Sainte



Abbé Charlemagne DIAWARA-DORÉ
Curé modérateur UPI
La Venoge – L'Aubonne
Doyen décanat Saint Bernard

Intentions de prière du Pape et des évêques suisses pour ce mois de mai 2026

Pape - Pour une alimentation pour tous. Prions pour que chacun, des grands producteurs aux petits consommateurs, s'engage à éviter le gaspillage alimentaire et pour que tous aient accès à une alimentation de qualité.

Evêques suisses – De nombreuses femmes dans le monde ne peuvent pas décider de leur propre vie. Prions Dieu pour toutes les femmes acculées à se marier ou à se prostituer en raison de contraintes sociales ou de difficultés financières, afin qu'elles reçoivent l'aide de personnes et d'institutions compétentes.

Témoins d'aujourd'hui

Des jeunes en chemin vers le baptême



Dans notre unité pastorale, à la veillée pascale, une dizaine de catéchumènes ont reçu le baptême. Parmi eux, trois jeunes ont été interviewés par la RTS. Ils ont été baptisés à St-Prex.

Dans nos communautés, une belle réalité se fait de plus en plus visible : des jeunes adultes demandent le baptême. Leurs parcours sont variés, souvent inattendus, et toujours profondément touchants.

L'une d'elles confie simplement ne pas avoir grandi dans une famille croyante. La foi ne faisait pas partie de sa vie. Et pourtant, au fil du temps, une question s'est imposée à elle, doucement :

« J'ai senti qu'il me manquait quelque chose... sans trop savoir quoi. »

Ce n'est pas une rencontre spectaculaire qui a tout changé, mais un chemin intérieur, fait de petites étapes, de recherches, de silences aussi. Aujourd'hui, elle avance librement vers le baptême, comme une réponse à cet appel intérieur.

Un autre jeune partage une expérience différente, mais tout aussi sincère. À un moment où il se sentait un peu perdu, il a découvert dans la foi un point d'appui :

« J'avais besoin d'un cadre, de repères pour avancer. »

Peu à peu, la foi a pris une place concrète dans sa vie, éclairant ses choix, nourrissant sa réflexion. Le baptême lui apparaît aujourd'hui comme une suite naturelle, presque évidente, dans ce chemin qu'il a commencé.

Un troisième témoignage nous rappelle combien la foi peut être intime et personnelle.

« C'est quelque chose que j'ai découvert en moi », explique-t-il avec simplicité.

Sans pression, sans habitude héritée, mais avec une conviction qui grandit de l'intérieur. Le baptême devient alors un moment fort, une manière de dire "oui" à ce qui est déjà là, au plus profond.

À travers ces parcours, une même lumière se dessine : celle d'une foi choisie, libre, habitée. Ces jeunes nous rappellent que Dieu continue d'appeler, aujourd'hui encore, chacun à sa manière.

👉 Accueillir ces démarches, les accompagner, c'est une joie pour toute la communauté. Elles sont un signe vivant que la foi n'est pas seulement une tradition, mais une rencontre toujours possible avec Dieu qui ravive notre espérance.



Les baptêmes de jeunes catholiques en hausse | RTS

Contre toute attente, toujours plus de jeunes adultes demandent le baptême dans l'Eglise catholique. Une augmentation telle que l'institution doit recruter www.rts.ch

Lien vers le podcast

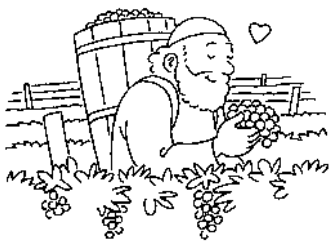


« Pour ceux qui ne sont pas encore baptisés, il ne faut pas avoir peur de vous lancer, vous serez toujours accueillis. Oui, au début ça peut être stressant, mais vous verrez qu'avec le temps ça ira mieux et que vous allez enfin trouver quelque chose qui vous correspond. **Ne vous freinez pas.** »

Sayuri, 19 ans

CHRISTIFIDELES LAICI : CORESPONSABLES DE L'ACTION DE L'ÉGLISE

Introduction



« En effet, le royaume des Cieux est comparable au maître d'un domaine qui sortit dès le matin afin d'embaucher des ouvriers pour sa vigne. Il se mit d'accord avec eux sur le salaire de la journée : un denier, c'est-à-dire une

pièce d'argent, et il les envoya à sa vigne. Sorti vers neuf heures, il en vit d'autres qui étaient là, sur la place, sans rien faire. Et à ceux-là, il dit : "Allez à ma vigne, vous aussi, et je vous donnerai ce qui est juste." Ils y allèrent. Il sortit de nouveau vers midi, puis vers trois heures, et fit de même. Vers cinq heures, il sortit encore, en trouva d'autres qui étaient là et leur dit : "Pourquoi êtes-vous restés là, toute la journée, sans rien faire ?" Ils lui répondirent : "Parce que personne ne nous a embauchés." Il leur dit : "Allez à ma vigne, vous aussi." » (Mt 20, 1-7).

La péricope mathéenne, dont l'extrait précède cette réflexion, est parmi les sources qui justifie et légitime la thématique de la coresponsabilité ecclésiale des fidèles laïcs du Christ. Car, l'Église, étant un corps aux multiples membres, a reçu la mission d'annoncer, à travers ses membres, chacun, selon sa vocation respective, le Christ aux multiples visages. Il est donc important d'approfondir et de vivre cet esprit de communion profonde dans l'Église, caractéristique des débuts de la communauté chrétienne, comme le témoigne le livre des Actes des Apôtres : « La multitude de ceux qui étaient devenus croyants avait un seul cœur et une seule âme ; et personne ne disait que ses biens lui appartenaient en propre, mais ils avaient tout en commun » (Ac 4, 32).

Après avoir situé la coresponsabilité dans le contexte ecclésial, une question importante mérite notre attention dans cette réflexion : qu'en est-il concrètement de la participation des *christifideles laici* aux activités et services en Église ?

I. Quelques considérations fondamentales sur la notion de « *christifideles laici* »

Deux considérations intrinsèquement liées et indissociables doivent être prises en compte ici, en vue de clarifier cette notion qui trouve son fondement doctrinal dans les Écrits scripturaires, à savoir : la dimension

théologique et la dimension canonique. Qu'en est-il exactement de la vocation spécifique des « *christifideles laici* », de leur dignité et de leurs responsabilités dans et en dehors de l'Église ?

1) Compréhension ecclésiologique

Les « *christifideles laici* » (*fidelis, christifidelis, de fides, la foi*), c'est-à-dire les fidèles du Christ sont les *fidèles laïcs* de l'Église catholique, c'est-à-dire tous les baptisés qui ne sont ni clercs ni religieux, mais qui participent pleinement à la mission de l'Église dans le monde.

D'un point de vue théologique, les *christifidelis laici* sont des baptisés dont l'appartenance à l'Église est caractérisée de manière permanente à trois niveaux. D'abord, ils appartiennent au Peuple de Dieu au même titre que les ministres ordonnés et les consacrés. Ensuite, ils sont appelés personnellement par le Christ à travailler dans la « vigne du Seigneur », c'est-à-dire à transformer le monde dans lequel ils vivent selon l'Évangile. Enfin, ils reçoivent une mission propre dans l'Église et dans la société, enracinée dans leur baptême.

Le Concile Vatican II rappelle que les laïcs partagent la même dignité baptismale que les prêtres et les religieux. Ils participent, chacun selon son état de vie, à la fonction sacerdotale, prophétique et royale du Christ. Ils sont coresponsables de la vie et de la mission de l'Église. En effet, depuis le deuxième Concile du Vatican, c'est à l'intérieur même de l'Église que se déploie toute une activité des laïcs qui deviennent catéchistes, agents pastoraux, missionnaires, parfois témoins qualifiés des mariages, etc.

Quelle est leur vocation spécifique ? L'exhortation post-synodale du Pontife romain Saint Jean-Paul II sur la vocation et la mission des laïcs dans l'Église et dans le monde « *Christifideles laici* », du 30 décembre 1988 insiste sur un point central : le caractère séculier des laïcs. Cela signifie que leur lieu privilégié de mission est le monde : la famille, le travail, la culture, la politique, l'économie, les médias, etc. Jean-Paul II souligne que les laïcs sont appelés à sanctifier le monde de l'intérieur, en vivant l'Évangile dans les réalités quotidiennes ; à témoigner du Christ par leur vie, leurs choix, leur engagement social et professionnel ; mais aussi à participer activement à la mission évangélisatrice de l'Église. C'est ainsi que les *christifideles laici* participent aux « *tria munera* » (charges, pouvoirs ou fonctions)¹,

¹ Le terme latin *munus* présente un triple sens, toujours plus étendu : juridique (dans le cadre du droit romain) ; religieux (toujours chez les Romains) ; théologique (en théologie chrétienne). Même si sa polysémie le rend difficilement traduisible, il est nécessaire, pour rendre notre

propos compréhensible, d'en donner un équivalent approximatif : « pouvoir », « charge », « fonction » – cette dernière traduction étant en général préférée.

c'est-à-dire la triple mission de l'Église qui découle de celle du Christ qui est Prêtre, Prophète et Roi : la fonction de gouvernement (*munus regendi*), la fonction d'enseignement (*munus docendi*) et la fonction de sanctification (*munus sanctificandi*). Les fidèles du Christ participent concrètement à cette triple fonction par le témoignage de la foi et l'exemplarité de la vie.

2) Acception canonique

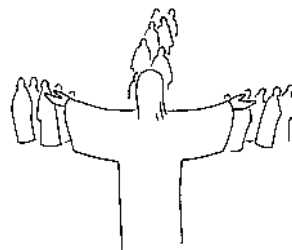
Selon la législation latine codifiée en 1983, la notion de « *christifidelis* » renvoie au fidèle du Christ (*fides* : la foi). Le mot est généralement traduit dans la version française du Code de droit canonique de 1983 par fidèle, en des termes suivants (canons 204-223 *CIC* / 83), ce qui peut prêter à confusion : les *christifideles* sont bien tous les chrétiens, clercs ou laïcs, et non pas les seuls « fidèles », bien que certains canons paraissent les opposer, par exemple les canons 212 et 213.

Très justement, à ce propos, le canon 212 du *CIC* / 83 dispose : « § 1. Les fidèles conscients de leur propre responsabilité sont tenus d'adhérer par obéissance chrétienne à ce que les Pasteurs sacrés, comme représentants du Christ, déclarent en tant que maîtres de la foi ou décident en tant que chefs de l'Église. § 2. Les fidèles ont la liberté de faire connaître aux Pasteurs de l'Église leurs besoins surtout spirituels, ainsi que leurs souhaits. § 3. Selon le savoir, la compétence et le prestige dont ils jouissent, ils ont le droit et même parfois le devoir de donner aux Pasteurs sacrés leur opinion sur ce qui touche le bien de l'Église et de la faire connaître aux autres fidèles, restant sauves l'intégrité de la foi et des mœurs et la révérence due aux pasteurs, et en tenant compte de l'utilité commune et de la dignité des personnes ». Le canon 213 poursuit : « Les fidèles ont le droit de recevoir de la part des Pasteurs sacrés l'aide provenant des biens spirituels de l'Église, surtout de la parole de Dieu et des sacrements ».

Le Code de droit canonique actuel ne traite plus d'abord des clercs, de la constitution hiérarchique de l'Église et des religieux, pour enfin parler du laïcat comme d'une catégorie de fidèles plutôt insignifiante et mise au service de la hiérarchie, comme le faisait le Code précédent piobénédictin de 1917. Il regarde d'abord l'ensemble des fidèles, pour ensuite s'arrêter aux fidèles laïcs – condition première, dans le temps, de tout chrétien – aux clercs, et enfin aux religieux puisqu'ils relèvent de l'une et l'autre des catégories précédentes. À ce propos, le législateur canonique affirme au canon 204 : « § 1. Les fidèles du Christ sont ceux qui, en tant qu'incorporés au Christ par le baptême, sont constitués en peuple de Dieu et qui, pour cette raison, faits participants à leur manière à la fonction sacerdotale, prophétique et royale du Christ, sont appelés à exercer, chacun selon sa condition propre, la mission que Dieu a confiée à l'Église pour qu'elle l'accomplisse dans le monde. § 2. Cette Église, constituée et organisée en ce monde comme une société, subsiste dans l'Église

catholique gouvernée par le successeur de Pierre et les Évêques en communion avec lui ».

À l'analyse de cette norme, il appert clairement que ce qui est premier, ce ne sont pas les laïcs ou les ministres sacrés, mais les fidèles du Christ, dans leur commune vocation de baptisés. Dans la même perspective, ce qui est ici mis en avant, ce ne sont pas d'abord diverses « catégories » de fidèles, avec des pouvoirs différents, mais bien la condition commune de baptisés ; car, c'est par la grâce baptismale que l'on est intégré à l'unique peuple de Dieu. La diversité se manifeste ensuite, mais dans l'unité. C'est pourquoi, reprenant *Gaudium et spes* 29 § 1 et *Lumen Gentium* 32, le canon 208, affirme l'égalité fondamentale, ontologique, de tous les membres du peuple de Dieu : « *Entre tous les fidèles, du fait de leur régénération dans le Christ, il existe quant à la dignité et à l'activité, une véritable égalité en vertu de laquelle tous coopèrent à l'édification du Corps du Christ, selon la condition et la fonction propres de chacun* ». Bien entendu, il s'agit bien, encore une fois, d'une égalité quant à la dignité de tous les fidèles, égalité fondée sur la dignité de la vocation baptismale.



Toutefois, rappelons-le, l'affirmation d'une égalité entre tous les baptisés ne contredit pas le fait que, par la volonté divine, l'Église est un mystère de communion hiérarchique.

En effet, certains sont institués, par la volonté du Christ, pour être à un titre particulier des instruments de la grâce divine et structurer ainsi la communion ecclésiale. D'autres sont des baptisés et des collaborateurs immédiats des clercs dont la mission est de les aider à ce que l'œuvre de Dieu se réalise en chaque être humain, créé à l'image et à la ressemblance de Dieu. Et, cela n'exclut à aucun moment l'esprit de la synodalité au sein même de l'Église. Partant, tous sont appelés à la construction du Royaume, mais chacun selon son appel propre, son statut, ses charismes, sa situation ou sa vocation, mais de manière complémentaire et dans la dynamique de la coresponsabilité. C'est ce que nous rappelle Saint Paul dans Épître aux Corinthiens en comparant l'Église à un corps, dans lequel chaque membre a sa fonction propre, au service de l'ensemble.

Cette considération sera d'ailleurs dans la Constitution dogmatique sur l'Église *Lumen Gentium* : « *Si donc, dans l'Église, tous ne marchent pas par le même chemin, tous, cependant, sont appelés à la sainteté et ont reçu une foi qui les rends égaux dans la justice du Christ (cf. 2 P 1, 1). Même si certains, par la volonté du Christ, sont institués docteurs, dispensateurs des mystères et pasteurs pour le bien des autres, cependant, quant à la dignité et à l'activité commune à tous les fidèles dans l'édification du Corps du Christ, il règne entre tous une véritable égalité. Car la différence même que le Seigneur a mise entre les ministres sacrés et le reste du Peuple de Dieu comporte en soi union, étant donné que les pasteurs et les autres fidèles se trouvent liés les uns aux autres par une communauté de rapports, les pasteurs de l'Église qui suivent l'exemple du Seigneur étant au service les uns des*

autres et au service des autres fidèles, lesquels apportent de leur côté aux pasteurs et aux docteurs le concours joyeux de leur aide. Ainsi, dans la diversité même, tous rendent témoignage de l'admirable dignité qui règne dans le Corps du Christ : en effet, la diversité même des grâces, des ministères et des opérations contribue à lier les fils de Dieu en un tout. Car « tout cela, c'est l'œuvre d'un seul et même Esprit » (1 Co 12, 11) » (LG 32).

II. Coresponsabilité des laïcs : nouveauté ou valorisation ?

Il va falloir, pour plus de clarté – avant de présenter les implications théologiques – de définir de prime abord le concept de coresponsabilité, en le situant dans le contexte ecclésial. Par la suite, la vision pontificale apportera un plus à cette réflexion, bien qu'ayant été esquissée de manière volontaire.

1) Qu'est-ce que la coresponsabilité ?

La coresponsabilité dans l'Église désigne la collaboration active entre clercs et laïcs dans la mission de l'Église, soulignant l'importance de chaque membre dans sa vie ecclésiale. Ce concept a émergé après le Concile Vatican II, où l'Église a été redéfinie comme un « peuple de Dieu ». Finalement, cela a conduit à une véritable remise en question de la distinction entre clercs et laïcs, favorisant une approche plus collaborative dans la mission de l'Église.

En 1968, le cardinal Léon-Joseph Suenens² a été l'un des premiers à promouvoir cette idée, soulignant la nécessité inconditionnelle d'une coopération entre tous les membres de l'Église pour son bon fonctionnement.

2) Implications théologiques

Concept lié à la synodalité – laquelle encourage une consultation plus large des baptisés dans les décisions ecclésiales – la coresponsabilité implique de chaque chrétien, par son baptême a une dignité et une mission uniques. Autrement dit, tous les membres de l'Église, qu'ils soient clercs ou laïcs, sont appelés à participer activement à la vie de l'Église et à sa mission de porter essentiellement la Bonne nouvelle du salut, en proposant librement la foi, sans aucune forme de prosélytisme abusif ou de bon aloi.

Il y a une vérité fondamentale indéniable, à savoir l'Église ne peut vivre aujourd'hui sans les laïcs. En effet, le constat est que, depuis de nombreuses années déjà ils ont en charge concrètement, et ce aux côtés des prêtres, et bien entendu sous leur responsabilité, la catéchèse des enfants et des jeunes, ainsi qu'une grande part de l'animation liturgique et la gestion de l'organisation pastorale à travers différents secteurs de la pastorale, au niveau des diocèses et des unités pastorale, voire des paroisses : qu'ils soient laïcs engagés (salariés) ou bénévoles. Les transformations que connaît l'Église imposent et justifient cette coresponsabilité, comme le

disait Père Satnislal Lalanne, alors secrétaire général de la Conférence des évêques de France : « Il y a là pourtant un vrai défi que laïcs et prêtres relèvent au jour le jour car c'est dans ce travail vécu ensemble que s'ajuste, se réaffirme et s'approfondit la place de chacun. Tout se passe comme si les laïcs chrétiens, prenant peu à peu la mesure des engagements de leur baptême, répondaient – sans bruit mais avec efficacité – à l'appel que la modernité lance à l'Église tout entière »³.

Toutefois, il y a un constat qui vaut la peine d'être présenté ici. Si l'Église a appelé des laïcs à travailler avec des prêtres comme des collaborateurs responsables à part entière cela s'est fait d'abord par nécessité : les prêtres, moins nombreux, étaient surchargés de travail et il fallait quelqu'un pour travailler avec eux. Mais cela a reconduit à la source, dans le mouvement de Vatican II, et on a redécouvert avec force que chaque baptisé est prêtre, prophète et roi, et que nous avons tous à nous engager dans la mission, chacun en fonction de l'appel reçu. Même si elle est née d'une nécessité conjoncturelle, la coresponsabilité prend alors un visage bien plus souriant que celui d'une simple suppléance.



Outre la richesse de la complémentarité qu'on reconnaît à la coresponsabilité, il faut évoquer la richesse du témoignage évangélique de communion. Prêtres et laïcs travaillent ensemble dans un but commun : annoncer le Bonne Nouvelle et permettre à une communauté déterminée d'en vivre. En réalité, nous ne pouvons pas vivre nos missions en rivaux et en opposants : quel sens aurait concurrence dans l'annonce de la Bonne Nouvelle ? Car l'un comme l'autre, nous répondons à un appel de Dieu. Il est clair et évident, la vocation est différente, mais elle est au service du même peuple, du même Dieu. Aujourd'hui, plus que jamais, notre Eglise, notre diocèse, nous unités pastorales, (et dans un avenir proche nos pôles pastoraux) et notre monde ont besoin de ce témoignage pluriel, c'est-à-dire un témoignage de communion. Le travail à deux ou à plusieurs dans la moisson du Seigneur et le partage de la responsabilité – dans l'unité, dans la différence et dans la complémentarité – permettent de produire du fruit évangélique que le Seigneur attend de ses disciples. Encore une fois, cette coresponsabilité est à vivre toujours sous l'horizon de la mission. C'est cela découvrir le fondement sacramental de la joie de croire et d'annoncer l'Évangile, comme nous le rappelle si bien le Christ qui, non seulement nous appelle à son admirable lumière, mais aussi et surtout nous associe à sa mission évangélisatrice : « C'est moi qui vous ai choisis et institués pour que vous portiez du fruit et votre fruit demeure » (Jn 15, 16).

L'ecclésiologie de la coresponsabilité a connu une évolution considérable, voire un changement de paradigme que nous tenons à présenter maintenant, bien que succinctement. Le changement de paradigme coïncide avec l'affirmation progressive d'une « morale dialogale et responsorielle » à distance de la morale

² Cf. Léon-Joseph SUENENS, *La coresponsabilité dans l'Église d'aujourd'hui*, Paris, DDB, 1968, 224 p.

³ Pierre DEBERGÉ, André DUPLEIX, *Guide pratique de la vie en Église. La foi au quotidien*, Paris, Bayard, 2002, p. 5

du Christ, Tête et Pasteur de l'Église : « Je vous encourage à poursuivre le grand défi de la nouvelle évangélisation, avec générosité dans votre service de l'Église en vivant pleinement votre charisme, dont la caractéristique principale est de respecter le but apostolique dans son intégralité, dans un équilibre fécond entre Église universelle et Église locale et dans un esprit d'union intime avec le Successeur de Pierre et de coresponsabilité active avec les pasteurs (cf. Concile œcuménique Vatican II, décret sur l'apostolat des laïcs *Apostolicam actuositatem*, n° 20). En cette période de l'histoire, à la lumière du Magistère social de l'Église, travaillez aussi pour être toujours plus un laboratoire de "mondialisation de la solidarité et de la charité", pour grandir, avec toute l'Église, dans la coresponsabilité d'offrir un avenir d'espérance à l'humanité, en ayant le courage de formuler des propositions exigeantes. [...]. Vous êtes appelés aujourd'hui à renouveler votre engagement à marcher sur la voie de la sainteté, en menant une intense vie de prière, en favorisant et en respectant les itinéraires personnels de foi et en valorisant les richesses de chacun, avec l'accompagnement des prêtres assistants et de responsables capables d'éduquer à la coresponsabilité ecclésiale et sociale. Que votre vie soit "transparente", guidée par l'Évangile et illuminée par la rencontre avec le Christ, aimé et suivi sans crainte »⁶.

Dans son exhortation apostolique *La joie de l'Évangile*, donnée à Rome le 24 novembre 2013, le Pape François, précise avec insistance qu'au-delà du fait que la joie de l'Évangile remplit le cœur et toute la vie de ceux qui rencontrent Jésus, nous sommes tous des disciples missionnaires de l'Église et du Christ, dans une véritable et profonde dynamique de coresponsabilité : « En vertu du Baptême reçu, chaque membre du Peuple de Dieu est devenu disciple missionnaire (cf. Mt 28, 19). Chaque baptisé, quelle que soit sa fonction dans l'Église et le niveau d'instruction de sa foi, est un sujet actif de l'évangélisation, et il serait inadéquat de penser à un schéma d'évangélisation utilisé pour des acteurs qualifiés, où le reste du peuple fidèle serait seulement destiné à bénéficier de leurs actions. La nouvelle évangélisation doit impliquer que chaque baptisé soit protagoniste d'une façon nouvelle. Cette conviction se transforme en un appel adressé à chaque chrétien, pour que personne ne renonce à son engagement pour l'évangélisation, car s'il a vraiment fait l'expérience de l'amour de Dieu qui le sauve, il n'a pas besoin de beaucoup de temps de préparation pour aller l'annoncer, il ne peut pas attendre d'avoir reçu beaucoup de leçons ou de longues instructions. Tout chrétien est missionnaire dans la mesure où il a rencontré l'amour de Dieu en Jésus Christ ; nous ne disons plus que nous sommes « disciples » et « missionnaires », mais toujours que nous sommes « disciples-missionnaires ». Si nous n'en sommes pas convaincus, regardons les premiers disciples, qui immédiatement, après avoir reconnu le regard de Jésus, allèrent proclamer pleins de joie : « Nous avons trouvé le



Messie » (Jn 1, 41). La samaritaine, à peine eut-elle fini son dialogue avec Jésus, devint missionnaire, et beaucoup de samaritains crurent en Jésus « à cause de la parole de la femme » (Jn 4, 39). Saint Paul aussi, à partir de sa rencontre avec Jésus Christ, « aussitôt se mit à prêcher Jésus » (Ac 9, 20). Et nous, qu'attendons-nous ? » (n°120).

En guise de conclusion

La coresponsabilité ecclésiale trouve son fondement dans la mission que Jésus confie à ses disciples, qui suscite et alimente à chaque membre de l'Église une réelle et profonde prise de conscience, tout aussi nette, du don et de la responsabilité, mais encadrée, que tous les fidèles laïcs ont dans la communion et la mission de l'Église. Les *christifideles laïci* sont tous les baptisés non ordonnés, appelés à vivre leur foi au cœur du monde et à y porter l'Évangile par leur vie, leurs engagements et leurs responsabilités. Ils ne sont pas de simples « spectateurs » dans l'Église, mais des acteurs essentiels de sa mission.

Eu égard à ce qui précède, la coresponsabilité n'est pas un sujet nouveau. Elle est plutôt appelée à être revalorisée davantage dans l'Église universelle, dans les Églises locales, ainsi que dans les Églises particulières diocésaines.

Aux *christifideles laïci*, coresponsables de l'action de l'Église, ce message du Pape Benoît XVI vient légitimer votre identité baptismale, vous reconforter dans votre mission évangélisatrice du Christ, dans et en dehors de l'Église : « *Faites votre engagement à œuvrer pour la mission de l'Église : par la prière, par l'étude, par la participation active à la vie ecclésiale, par un regard attentif et positif sur le monde, dans la recherche continue des signes des temps. Ne vous laissez pas de prendre soin toujours davantage, par un engagement sérieux et quotidien au service de la formation, des aspects de votre vocation particulière de fidèles laïcs, appelés à être des témoins courageux et crédibles dans tous les domaines de la société, afin que l'Évangile soit une lumière qui apporte l'espérance dans les situations problématiques, de difficultés, d'obscurité, que les hommes d'aujourd'hui trouvent souvent sur le chemin de la vie* »⁷.

Dans notre diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg, nous pouvons nous féliciter d'être à la fois témoins et acteurs d'une coresponsabilité vécue à travers les organes et les institutions de notre Église particulière diocésaine, de la curie diocésaine, aux régions diocésaines, en passant par les unités pastorales classiques ou interculturelles : conseils de la curie diocésaine, conseils des régions, équipes pastorales, conseils des communautés, conseils de paroisses, etc. Tout cela grâce à la vision et à l'impulsion pastorales données par notre évêque Charles Morerod : une reconfiguration pastorale qui rejoint amplement la doctrine de l'Église. En effet, vivre la coresponsabilité dans l'Église,

⁶ Benoît XVI, *op. cit.*, p. 292.

⁷ BENOIT XVI, *op. cit.*, p. 929.

« c'est témoigner que la foi constitue la seule réponse pleinement valable, que tous, plus ou moins consciemment, entrevoient et appellent, aux problèmes et aux espoirs que la vie suscite en chaque homme et en toute société »⁸.

Nous ne pouvons pas terminer cette réflexion sur les laïcs comme coresponsables de l'action de l'Église – une contribution qui mérite des affinements – sans nous remémorer cet appel pontifical adressé très justement aux *christifideles laici*, dont la vocation et la dignité baptismale ne font plus l'objet d'un doute : « *Assumez et partagez les choix pastoraux des diocèses et des paroisses, favorisez les occasions de rencontre et de sincère collaboration avec les autres composantes de la communauté ecclésiale, en créant des relations d'estime et de communion avec les prêtres, en vue d'une communauté vivante, ministérielle et missionnaire. Cultivez des relations personnelles authentiques avec tout le monde, à*

*commencer dans la famille, et participez à tous les niveaux de la vie sociale, culturelle et politique avec toujours comme objectif le bien commun »*⁹.

Autant dire que la collaboration entre prêtres-laïcs n'est pas un sujet neuf mais toujours d'actualité. Cette collaboration est une richesse, la richesse de la complémentarité. Car ce n'est pas seulement une collaboration prêtres-laïcs que nous vivons, mais aussi une collaboration hommes-femmes : différence et complémentarité de sensibilité, de façons de percevoir et d'analyser les événements, ne vivant pas le quotidien de la même façon, etc.

Abbé Charlemagne Diawara-Doré
Curé / prêtre modérateur - doyen

LE BILLET DU DOYEN

LA VISION TRIPARTITE DE LA RECONFIGURATION PASTORALE DU DIOCÈSE PORTÉE PAR NOTRE ÉVÊQUE CHARLES MOREROD

À ceux qui se demandent, où notre évêque veut-il nous amener pour oser et poser le changement dans notre Église particulière diocésaine, voici, en substance, selon notre entendement, les grands axes de sa vision :

1. L'évangélisation. L'identité la plus profonde de l'Église est d'être missionnaire, d'être appelée à faire de croyants baptisés des disciples missionnaires qui vont conduire le Royaume de Dieu par sa grâce. Ce faisant, dans la dynamique de la coresponsabilité, le grand défi de la nouvelle évangélisation est de conduire à la rencontre du Christ, les frères et sœurs en humanité, en annonçant son message de salut avec des langues et des manières compréhensibles à notre temps, caractérisé par des profonds et rapides changements sociaux et culturels.

2. Le discernement des pôles pastoraux. Évangéliser aujourd'hui est une exigence à accepter des transformations au niveau local des lieux où la foi est proposée et vécue. À ce titre, une réflexion murie et profonde s'impose pour redécouvrir le nouveau visage de l'Église du Christ, qui soit adapté aux réalités actuelles, dans le diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg. Cela passe avant tout par un discernement communautaire, en vue de la mise en place, là où besoin est, des communautés vivantes « qui donnent envie de revenir ».

3. La bientraitance. En nous engageant, autour de notre évêque, à œuvrer pour un travail et un devoir de vérité, chaque baptisé doit lutter contre les abus sexuels, dont le caractère systémique ne fait l'objet d'aucun doute aujourd'hui. La publication d'un code de conduite pour toute personne au bénéfice d'une mission canonique dans le diocèse de LGF et la mise en place des différentes formations sur cette question (entre autres *Abus et bien traitance : écouter, accompagner, prévenir et le Prévention, posture et responsabilité*) contribuent à redorer le blason de l'Église comme un lieu vie et de foi sûr pour tout baptisé, tout Homme et tout l'Homme en quête de sens.

Abbé Charlemagne Diawara-Doré

⁸ JEAN-PAUL II, *Christifideles laici*, n° 34.

⁹ BENOIT XVI, *op. cit.*, p. 929.

L'élévation pendant la messe comme moment privilégié

Ce geste est très ancien et très chargé de sens. Pendant la consécration, les chrétiens croient que le pain et le vin deviennent le Corps et le Sang du Christ, ce qu'on appelle la transsubstantiation. Le fait que le prêtre élève l'hostie puis le calice a plusieurs raisons complémentaires :

1. Pour montrer le Christ à l'assemblée. Le geste signifie littéralement : Voici le Christ. Il rappelle la parole de Jean-Baptiste : Voici l'Agneau de Dieu. Les fidèles sont invités à regarder, adorer et reconnaître la présence réelle du Christ.

2. Pour l'adoration. Ce n'est pas juste montrer comme on montrerait un objet. L'élévation est un moment de silence et d'adoration : **on s'arrête, on contemple, on prie intérieurement.**

3. Pour offrir au Père. Le prêtre n'agit pas en son nom personnel : il agit au nom du Christ. En élevant le pain et le vin consacrés, il les présente à Dieu le Père comme le sacrifice du Christ offert pour tous.

4. Une raison historique. Au Moyen Âge, les fidèles communiaient rarement. L'élévation était devenue un moment très important : voir l'hostie était déjà une manière forte de participer à l'Eucharistie.

5. Un geste qui unit ciel et terre. Symboliquement, le mouvement vers le haut rappelle que : le Christ s'offre pour l'humanité et que la prière de l'Église monte vers Dieu.

En résumé : le prêtre élève le pain et le vin pour montrer le Christ, l'adorer, l'offrir, et faire participer toute l'assemblée à ce moment central de la messe.

Au moment de l'élévation du pain et du vin consacrés, l'Église met en œuvre tout un langage fait de gestes, de sons et de silence afin d'aider les fidèles à entrer dans le mystère célébré. **La clochette** a pour fonction d'attirer l'attention de l'assemblée. Elle marque un instant décisif de la messe : après les paroles de la consécration, le pain et le vin sont devenus le Corps et le Sang du Christ. Le son clair de la clochette rappelle que ce moment n'est pas ordinaire ; il invite chacun à tourner son regard et son cœur vers l'autel.

Le silence qui accompagne l'élévation est tout aussi essentiel. Il permet de passer de l'écoute à la contemplation. Face au mystère de l'Eucharistie, les mots sont insuffisants. Le silence n'est pas une absence, mais une attitude intérieure : il crée un espace pour la prière personnelle, pour l'action de grâce, pour la reconnaissance humble de la présence réelle du Christ. Le Catéchisme enseigne que la foi ne se vit pas seulement par la parole, mais aussi par l'écoute intérieure et l'adoration. **La posture** à genoux exprime corporellement ce que l'Église croit. Se mettre à genoux pendant l'élévation est un geste d'adoration. Il manifeste l'humilité du croyant devant le mystère eucharistique et sa reconnaissance que le Christ est réellement présent. La catéchèse insiste sur l'unité du corps et de l'âme : la foi ne se limite pas à une conviction intérieure, elle engage aussi le corps, qui devient lui-même prière. Ainsi, à travers la

clochette, le silence et la posture à genoux, l'Église forme les fidèles à reconnaître et à adorer le Christ présent dans l'Eucharistie. Ces signes visibles et audibles sont au service de la foi : ils aident à entrer plus profondément dans le mystère du don total du Christ, offert pour la vie du monde.

Lors de l'élévation, tout dans la liturgie devient langage. La clochette ne sert pas à distraire mais à dignifier l'instant. Elle appelle l'attention, réveille les cœurs parfois dispersés et signale que nous entrons dans un moment unique : le Christ se donne réellement. Son tintement est comme un seuil sonore entre l'ordinaire et le sacré. Le silence, lui, n'est pas un vide mais

une présence. Il permet l'adoration intérieure, l'émerveillement, l'accueil du mystère. Là où les mots s'arrêtent, la foi peut contempler. Le silence reconnaît que ce qui se passe dépasse toute explication. Rester à genoux pendant l'élévation est un geste du corps qui exprime ce que la foi proclame : l'adoration, l'humilité et la reconnaissance de la présence réelle du Christ. Le corps s'incline parce que l'âme adore. Ce n'est pas un geste de soumission, mais de confiance et d'amour. Ainsi, clochette, silence et posture ne sont pas des accessoires rituels : ils éduquent notre regard et notre cœur à reconnaître, au cœur du pain et du vin, le don total de Dieu.



Abbé Charles Kazadi
Curé / prêtre *in solidum*

Vie de l'Unité pastorale interculturelle (UPI)

UPI

Prière interculturelle pour la Pentecôte

PRIÈRE INTERCULTURELLE POUR LA PENTECÔTE



En : ITALIANO-
ESPAÑOL

DANS L'ÉGLISE CATHOLIQUE
DE MORGES – **SALLE 1** – RUE
DU ROND-POINT 2, MORGES

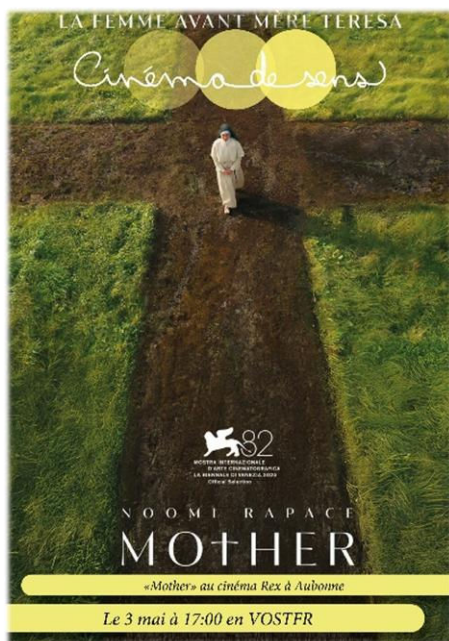
LE 23 MAI 2026 À 10H

suivie par un apéro

Abbé Felipe Sardinha Bueno, chapelain des
communautés italophone et hispanophone de Morges

Cinéma de sens

Tout en venant en aide aux plus démunis de Calcutta, sœur Teresa attend l'aval du Vatican pour fonder son propre ordre, mais les obstacles sont nombreux et sa foi est mise à l'épreuve. Avec la partition de Neoma Rapace et une bande-son hard-rock,



Neoma Strugar Mitevksa livre un film d'une grande modernité sur Mère Teresa.

Film « Mother », dimanche 3 mai à 17h au cinéma Rex à Aubonne.

Conférence pastorale santé

CONFERENCE

« Présents malgré l'absence : de la solitude à l'isolement des aînés.

Comment les accompagner avec espérance ? »

par **Monsieur Florent Puppis**

Responsable SAMS & Socioculturel
FONDATION BELLE SAISON

Mardi 19 mai à 19h30, salle 1, sous la cure à Morges



« Même jusqu'à votre vieillesse, je suis le même, et jusqu'à vos cheveux blancs, je vous porterai ; je l'ai fait, et je vous soutiendrai. » (Ésaïe 46, 4)

Cette conférence propose de réfléchir ensemble à ces situations délicates : comment reconnaître la solitude et l'isolement, quelles en sont les causes, et surtout, comment accompagner les aînés avec bienveillance et espérance.

Au-delà des constats, il s'agira d'explorer des pistes concrètes pour créer du lien, redonner du sens à la présence et cultiver des moments de partage qui font une vraie différence.

Nous aborderons également le rôle des familles, des professionnels et de la communauté dans la construction d'un environnement chaleureux et attentif, capable de transformer l'absence en une présence porteuse d'espoir. Venez découvrir comment, malgré la distance ou le silence, il est possible d'être présents malgré l'absence, en offrant écoute, soutien et humanité.

Conférence « Présents malgré l'absence : de la solitude à l'isolement des aînés. Comment les accompagner avec espérance ? », **mardi 19 mai à 19h30 dans la salle sous la cure à Morges.**

Barbara Mancuso, AP

Paroisses et communautés

Paroisse d'Aubonne



Rue des Saintes-Maries-des-Barbares – Stabat Mater pour 2 voix a cappella
Composition et arrangements de Xavier Rebut
Poèmes sur l'eau d'Erri De Luca

Örs Kisfaludy, récitant
Alena Dantcheva et Brigitte Ravenel, voix

Samedi 23 mai à 17h00 à la chapelle de la Rosière à Gimel. Plus d'informations : <https://www.pleine-lune.ch/les-intimes-2026/>

Groupements

Assemblée générale de l'association St-Vincent de Paul



Morges, le 14 avril 2026

Aux membres de notre Association,
A toutes les personnes qui nous soutiennent,
A nos généreux donateurs,

Chère Madame, cher Monsieur, chers amis, chers donateurs,

C'est avec plaisir que nous vous invitons à notre prochaine assemblée générale annuelle qui aura lieu

le lundi 11 mai 2026 à 20h00
à la salle 1 de la cure catholique, Rond-Point 2 à Morges

Pour celles et ceux qui en ont la possibilité, elle débutera par une brève célébration œcuménique à **19h30** dans l'église.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Accueil
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 12 mai 2025
4. Rapport du président
5. Rapport du trésorier sur les comptes 2025
6. Rapport des vérificateurs des comptes 2025
7. Adoption des comptes 2025 et décharge au bureau
8. Nomination du bureau
9. Nomination de deux vérificateurs des comptes
10. Divers et propositions individuelles

A l'issue de la partie officielle, nous aurons le plaisir de partager le verre de l'amitié et l'occasion de faire plus ample connaissance.

En espérant vous rencontrer lors de cette assemblée, nous vous prions de recevoir, chère Madame, cher Monsieur, chers amis, chers donateurs, nos meilleures salutations.

Damien David
Président

Aides financières accordées en 2025

Nos aides financières ont touché plus de 100 personnes, sans compter les aides administratives et sociales qui n'ont pas d'incidence financière.

CHF 100'300 de dons

- accordés sous forme de paiement de frais médicaux et dentaires non pris en charge par les assurances, d'avis de coupure d'électricité, de frais scolaires, etc

CHF 53'300 de prêts sans intérêts

- accordés également sous forme de paiement de factures pour des personnes temporairement en difficulté.

CHF 65'400 pour le paiement de 37 loyers

- pour des personnes ou familles menacées de perdre leur logement. Ces aides sont accordées sous forme de dons ou de prêts en fonction de la situation des personnes concernées. Le montant indiqué est compris dans les deux précédentes rubriques.

CHF 7'260 de bons d'alimentation

Soit une aide financière totale de CHF 160'860

Damien David, président de l'association

Le Groupe Missions souffle ses 20 bougies cette année



Une partie des membres du comité du Groupe Missions (Christel, Claire, Maité, Nicole et Nancy). Absents sur la photo Maria, Michela, Helena, Isabelle et Jean-Marc.

Pour fêter les 20 ans du Groupe Missions venez célébrer la messe du dimanche 10 mai prochain à St-Prex à 11 heures en action de grâce suivi d'un apéritif offert à tous nos ami(e)s.

GM Groupe Missions
Aubonne – Rolle – St-Prex

Groupe Missionnaire

Chers paroissiens(ne)s : Notre prochaine action de vente (Pâtisserie, confiture, aigre-doux, sirop, etc.) aura lieu **le week-end du 2 et 3 mai**.

- **Samedi 2.05** après la messe de 18h à Morges
- **Dimanche 3.05** après les messes de 9h30 à Morges, 11h à Préverenges et 18h à la Longeraie
- **Dimanche 10.05** après la messe de 11h15 à Apples

L'argent des ventes sera transmis à Madagascar aux œuvres des Filles de la Charité. **Leur priorité** : chaque jour, assurer un repas chaud à des enfants défavorisés et à des malades.



Un très grand **MERCI** à Vous d'être à nos côtés pour nous permettre de continuer à agir.

Edith Buchegger

Hors unité pastorale

Pèlerin'âne des familles de l'Isle à Romainmôtier

PÉLERIN'ÂNE DES FAMILLES

A l'Ascension :
du 14 au 15 mai 2026
de L'Isle à Romainmôtier

Marche en famille au
rythme des ânes,
ensemble dans la nature

- Groupe spécial ados
- Messe de l'Ascension à Romainmôtier
- Marche vendredi avec Mgr Morerod

Pour familles avec enfants dès 5 ans
(marche de 10 km)



INSCRIPTION



www.cath-vd.ch/evénements/pelerinane-des-familles/

Programme

Judi 14 mai

Rendez-vous à L'Isle à 9h30
Marche en groupe avec les ânes
Pique-nique et temps de méditation
2eme temps de marche
Messe de l'Ascension à Romainmôtier

Vendredi 15 mai

Départ de Romainmôtier
Marche en présence de Mgr Morerod
Pique-nique
Arrivée à L'Isle et fin entre 16h et 16h30

Informations pratiques

Public :

Parents solo ou à deux
avec des enfants dès 5 ans
qui peuvent marcher 10 km

Logement à choix :

à Romainmôtier : en colonie (places limitées), sous
tente ou dans un abri PC

Prix :

Entre 200 et 300.-CHF par famille
(selon le nombre de personnes et le logement)

La question financière ne doit pas être un obstacle.
N'hésitez pas à nous contacter pour une solution.

Couples-et-familles@cath-vd.ch 021 613 23 58

Horaires des messes – Mai 2026

Messes hebdomadaires – semi / mensuelles

	Apples	Aubonne	Bière	Gimel	Longeraie	Morges	Préverenges	Rolle	St-Prex
Ma						18h30		12h30	
Me		18h00				08h30			
Je						08h30		18h30	
Ascension						08h30		18h30	
Ve				29.05 18h00		18h30			08h30
Sa		18h00				18h00 19h30 esp.*			
Di	10+31. 05 11h15		24.05 11h15		10h30 port. 18h00	09h30 11h15 ita.	03+17.05 11h00	9h30	8h30port. 11h00
Adoration		1 ^{er} et 3 ^{eme} Me 17h30				Ve 17h00- 18h10		Ma 12h- 12h30	
Confessions ...ou contactez nos prêtres.		Me 17h30- 18h00				Ve 17h00- 18h10		Ma 12h- 12h30	
*Sauf 02.05 et 23.05 Apéritif après la messe, les premiers dimanches du mois à Rolle et St-Prex Animation de la messe par les jeunes : 1 ^{er} dimanche du mois à St-Prex									

Sont devenus enfants de Dieu par le baptême : RODRIGUEZ Jean-Emmanuel, ROLLAND Camille, PLAT Jean-Baptiste, GUERREIRO JERONIMO André, BOGDANI Ershela, FERGUSON Evan, VONLANTHEN Lou, STURZENEGGER Sayuri Rose, SCHAENZLI Tania, HALDEMANN Anaïs, FISCHER Louis, LORNE Clémence, CASTILLA MARTIN Hugo et Rafael, DO Livvie, DEL POMO Marco, PERSON Rose, SOARES MONTEIRO Diana, TORRESAN Alessio, HUART Apolline, QUAREGNA Francesco, GING Nathan et Thibault

Se sont unis par les liens sacrés du mariage : Bucher Johan et Salinas Julie, Gajo Elias et Tripiciano Tania

Sont entrés dans la maison du Père : André de Muralt, Edith Corbaz, GONZALES Fabrizio, TORRE Carmela, LEDER Antoinette

Impressum

Directeur de la rédaction

Abbé Charlemagne Diawara-Doré

Directeur adjoint de rédaction

Abbé Benoît Serge Tsunda

Comité de rédaction (Équipe pastorale)

Bénédicte Raphoz, Anne-Dominique Thaler, Abbé Charles Kazadi, Abbé Jean-Bosco Cishibanji Rwashu, Abbé Benoît Serge Tsunda, Abbé Felipe Sardinha, Abbé Raimundo De Freitas, Diacre Philippe Do, Bastien Claessens, Francesco Miccolis

Mise en page

Bénédicte Raphoz, Philippe Do

Graphiste

Vincent Gschwindemann

Photographe

Abbé Benoît Serge Tsunda

Correspondants des paroisses et communautés :

Apples : Nicole Menoud

Aubonne : Sybille Von Streng

Bière: Monique Bart

Gimel: Isabelle Ballenegger

Morges: Gwenola Reichen

Préverenges : Colette Cegielski et Edith Buchegger

Rolle: Olivier Fries et Sola Karam

St-Prex: en attente

Contacts utiles de l'UP : secrétariats, prêtres, diacres, communautés linguistiques et pôle KT

Secrétariats

Morges paroisse.morges@cath-vd.ch 021 811 40 10

Rolle paroisse.rolle@cath-vd.ch 021 825 15 68

Prêtres (curés *in solidum*) et diacres francophones

Abbé Charlemagne Diawara-Doré 076 630 40 75

Abbé Charles Kazadi 076 580 32 48

Abbé Jean-Bosco Cishibanji Rwashu 079 936 31 61

Abbé Benoît Serge Tsunda 077 901 07 79

Diacre Philippe Do 078 894 10 37

Diacre Stephan Rempe 079 703 59 90

Communauté lusophone

Abbé Raimundo Mendes de Freitas 078 841 65 63

Communautés hispanophone et italoophone

Abbé Felipe Sardinha Bueno 079 547 64 98

Pôle catéchèse (agents pastoraux)

Véronique Rakic 079 871 44 04

Francesco Miccolis 078 689 84 54

Grace Elias 076 690 76 59

Marguerite Chaland 078 666 28 57

Anne-Dominique Thaler 076 476 30 99

Bastien Claessens 076 595 79 97

Vous pouvez consulter ce bulletin en ligne sur : <https://www.cath-vd.ch/paroisses/up-la-venoge-laubonne/> (Feuilles dominicales)